



**DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL**

***"PARIS ENSEMBLE"***

# **DISTRICT 75**

**JOURNAL NUMÉRIQUE**

**04 Octobre 2024 // Edition n°138**

**SAISON 2024/2025**

**[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)**

# SOMMAIRE

## P.1-7

### INFOS

- COUPE DE FRANCE : TIRAGE 5ÈME TOUR
- EKIN SPORT : RENOUELEMENT DU PARTENARIAT
- FMI : GUIDE D'UTILISATION
- CDOS PARIS : REDUC'SPORT
- SERVICES CIVIQUES 2024/2025
- FORMATION MARKETING

## P.8-9

### RAPPELS

- OBLIGATIONS (ART. 11 RSG D75)

## P.10-11

### TECHNIQUE

- CALENDRIER 2024/2025
- CALENDRIER FOOT RÉDUIT 2024/2025

## P.12

### FOOT ANIMATION

- INFOS 1ER PLATEAU 05/10



## P.13-14

### ARBITRAGE

- INITIATION À L'ARBITRAGE
- COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

## P.15-16

### FUTSAL

- FORMATION : MODULE U13-15
- RENTRÉE DU PARIS 18 UNITED

## P.17

### FOOT ADAPTÉ

- ENGAGEMENT COMPÉTITION FOOT À 7

## P.18

### PROCÈS VERBAUX



# INFOS

04 Octobre 2024 // Edition n°138



## TIRAGE AU SORT 5ÈME TOUR

### COUPE DE FRANCE 2024/2025 TIRAGE A SORT DU 5EME TOUR

Le district de Paris comptera trois clubs qualifiés pour le 5ème tour de la Coupe de France : Paris Université Club, Paris 15 AC, et Paris 13 Atletico. Ce dernier fait son entrée dans la compétition à ce stade, après avoir été exempté des tours précédents.

Au 4ème tour, le Paris Université Club a dominé Villeparisis USM 6-2, tandis que le Paris 15 AC s'est imposé 3-2 face au Stade Vanves.

Un salarié du District de Paris a été invité à participer au tirage au sort.

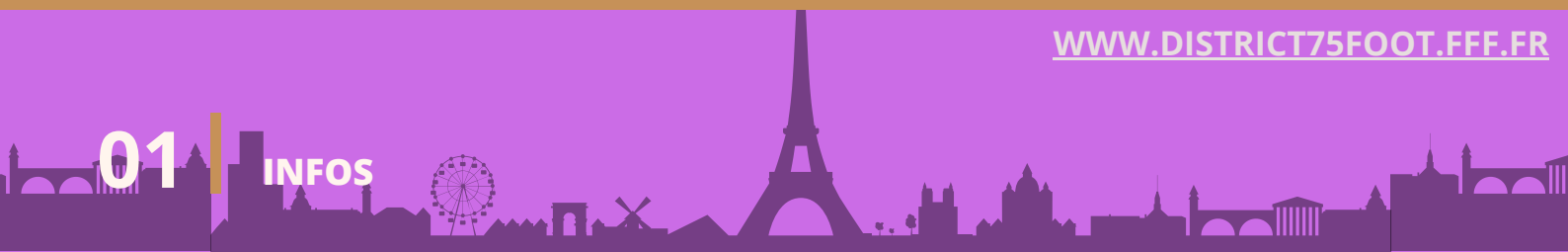
#### Les matchs à venir :

Vauréal FC – Paris 15 AC  
Charenton CAP – Paris 13 Atletico  
Paris Université Club – Plessis Robinson FC

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

01

INFOS







# INFOS



EKINSPORT

## EKIN SPORT RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT

Le District Parisien de Football est heureux d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec l'équipementier Ekin Sport pour une durée de 4 ans.





## PROCEDURE FMI GUIDE D'UTILISATION (RAPPELS)

A l'aube de cette nouvelle saison 2024/2025, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un rappel des fonctionnalités de base liées à la FMI.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour la vidéo de rappel :



**CDOS****PARIS**

## REDUC'SPORT INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES

Depuis le 2 septembre 2024, le CDOS Paris met à disposition sous certaines conditions un bon de réduction pour les jeunes parisiens souhaitant s'inscrire dans un club de la capitale.

Ce dispositif a pour objectif de réduire les inégalités d'accès au sport chez les plus jeunes, et profite à des milliers de familles tous les ans.

**Pour être éligible, il faut :**

- Percevoir l'allocation de rentrée scolaire ou allocation à l'enfant handicapé
- Résider à Paris
- Inscrire votre enfant dans un club parisien (ayant son siège social à Paris)

Afin de bénéficier de cette réduction, rendez-vous sur le lien suivant : [A l'aube de cette nouvelle saison 2024/2025, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.](#)



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun  
au service de tous

## SERVICES CIVIQUES 2024/2025 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE !

**La campagne des services civiques pour la nouvelle saison 2024/2025 débute en août !**

Pour rappel, un service civique est un jeune volontaire âgé entre 16 et 25 ans qui sera présent au sein de votre club 24 h/par semaine afin de vous aider dans la structuration du club, de vous aider à mener à bien différents projets et de vous aider dans l'encadrement de vos licenciés.

Au cours des 10 mois, les volontaires devront aussi réaliser 2 formations obligatoires (PSC1 et Citoyenne).

Pour cette saison, les contrats des services civiques sont de 10 mois et débuteront à partir du 1er septembre 2024.

Pour inscrire un volontaire, il faut :

- Remplir la fiche de renseignement ci-joint et fournir tous les documents indiqués puis tout nous envoyer à l'adresse mail : [secretariat@district75foot.fff.fr](mailto:secretariat@district75foot.fff.fr).
- Puis venir signer le contrat au District de Paris lorsque celui-ci sera édité.

Attention, le nombre de service civique est limité ! Les premiers arrivés seront les premiers servis !

Fiche de renseignement : [ICI](#)







# INFOS

04 Octobre 2024 // Edition n°138

# FORMATION STRUCTURATION DES CLUBS

## CHARGÉ(E) DE PROMOTION ET MARKETING SPORTIF

ADMINISTRATIF - PARTENARIAT - COMMUNICATION - ÉVÉNEMENTIEL

### ÉQUIVALENT BAC+2

*Titre Professionnel - Négociateur Technico-commercial*

FORMATION OPÉRÉE PAR :

## PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

En cas d'intérêt pour vous ou votre club pendant les mois de Juillet ou d'Août, veuillez contacter :

**M. Hugo REAL**

par téléphone au **06.36.35.92.16**

ou par mail à **hugo@pikango.fr**



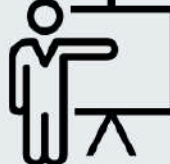
[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

06

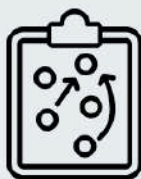
INFOS







## DÉVELOPPEZ VOS STRATÉGIE DE



- COMMUNICATION
- MARKETING
- NEGOCIATION COMMERCIALE

- INTERVENTIONS DES EXPERTS MÉTIERS
- VISITES D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES
- PÉDAGOGIE ACTIVE ET INNOVANTE PAR

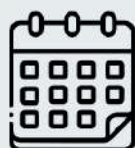
## PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

PEUT ÊTRE FAITE EN :

- CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

*COÛT DE LA FORMATION PRIS EN CHARGE PAR L'AFDAS*



## CALENDRIER

**DÉBUT : 23 SEPTEMBRE 2024**

**FIN : 26 SEPTEMBRE 2025**

**Alternance : 420h de formation**

- 3 semaines en club
- 1 semaine formation au District de Paris

**Volume horaire journalier : 7h**



## LIEU

**AU DISTRICT DE PARIS**

**6 avenue Joseph Bédier 75013 Paris**

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)





# RAPPEL

04 Octobre 2024 // Edition n°138



## REGLEMENT RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

### “Article 11.

#### - Les Obligations. 11.1 -

Equipes obligatoires : Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

#### **Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)**

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

#### **Division Départementale 2**

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)





# RAPPEL

04 Octobre 2024 // Edition n°138

- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

## Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

## Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

## **EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75**

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)



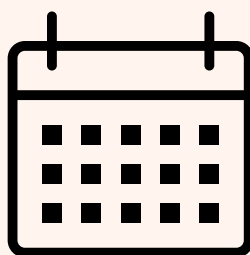




## CALENDRIER TECHNIQUE PUBLICATION DU CALENDRIER 24/25

Le département technique du District a publié le calendrier de la saison 2024/2025.

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les échéances techniques de cette saison en cliquant sur le calendrier ci-dessous :



Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2024/2025 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

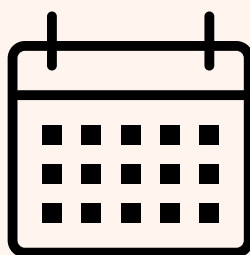
**Attention :** Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)



## FOOT REDUIT PUBLICATION DU CALENDRIER 24/25

Après la calendrier technique, voici le calendrier 2024/2025 des pratiques du Foot Réduit (Foot Animation, Foot Féminin et Futsal).

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les échéances de cette saison pour toutes ces pratiques en cliquant ci-dessous :



Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2024/2025 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

*Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)*



# FOOT ANIMATION

04 Octobre 2024 // Edition n°138



## PLATEAU U9 INFOS SUR LA JOURNÉE DU 05/10/24

C'est parti pour le foot animation !

Le District communique ci-dessous les groupes du premier Plateau U9 de la saison qui se tiendra : **le Samedi 05 Octobre 2024.**

GUIDE U8/U9

COMPTE RENDU PLATEAU

REPARTITION PLATEAU U9 DU 05/10/24

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de **se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé** sur le tableau ci-joint, et engagé en amont.

**En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants**, même si **votre présence reste obligatoire** maintenant que votre club s'est engagé. (Attention aux respects des obligations pour vos équipes seniors).

Nous vous invitons à **vérifier auprès des sites accueillant l'horaire et le lieu de rendez-vous**, et ainsi, de communiquer le nombre d'enfant avec lequel vous vous déplacerez.

Enfin, nous vous mettons à disposition en pièce jointe le Guide de la pratique en U8/U9 et le compte rendu, afin de préparer au mieux votre plateau.

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

12

FOOT ANIMATION







# ARBITRAGE

04 Octobre 2024 // Edition n°138



## ARBITRAGE VENEZ VOUS INITIER À LA FONCTION !

Initiez vous à l'arbitrage cette saison !

La CDA du District Parisien de Football souhaite cette saison, élargir son programme d'initiation à l'arbitrage à l'ensemble des acteurs du football parisien ! Ce programme d'initiation permettant ainsi un développement des connaissances liées aux lois du jeu ainsi qu'à la posture arbitrale, renforçant la sensibilisation liée à la pratique et aux difficultés rencontrées.

- **Pour le public foot animation (U11 - U13) :**

Comme lors de la saison 2023/2024, le District organisera de nouveaux stages d'initiation à l'arbitrage (gratuit) pour le jeune public du foot réduit (**U11 - U13**). La première session aura lieu:

**Le Vendredi 25 Octobre 2024 (de 10h00 à 17h00)**

**au District Parisien de Football**

Inscrivez vos licenciés (U11-U13) : [ICI](#)

- **Pour devenir arbitre bénévole au sein de votre club (public majeur) :**

Nouveauté cette saison, le District organisera également des formations (gratuites) pour les dirigeants licenciés des clubs parisiens afin de leur permettre d'arbitrer les rencontres de leurs clubs en cas d'absence d'arbitre officiel désigné. La première journée de formation aura lieu :

**Le Samedi 30 Novembre 2024 (de 08h00 à 12h00)**

**au District Parisien de Football**

Inscrivez vos licenciés (public majeur) : [ICI](#)

La CDA reste à votre écoute en cas de questions liées à ces journées d'initiation.

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

13

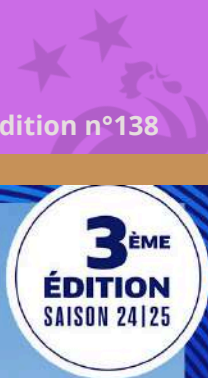
ARBITRAGE





# ARBITRAGE

04 Octobre 2024 // Edition n°138



COUPE DE FRANCE  
DES ARBITRES  
LA POSTE



## COUPE DE FRANCE DES ARBITRES C'EST PARTI POUR LA 3ÈME ÉDITION !

RENDEZ-VOUS LE 02 OCTOBRE POUR LE LANCEMENT DE LA COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE.

LA COMPÉTITION EST OUVERTE À TOUS LES ARBITRES AMATEURS, DONT LES ARBITRES ASSISTANTS, LES ARBITRES MINEURS ET LES ARBITRES FUTSAL, AYANT OBTENU LEUR LICENCE D'ARBITRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024.

UNE 1ÈRE PHASE QUIZ : **DU 02 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE** (4 TOURS ÉLIMINATOIRES DE QUIZ SUR LES LOIS DU JEU.)

UNE 2ÈME PHASE TERRAIN : **A PARTIR DU 16 NOVEMBRE**

LES 32 MEILLEURS S'AFFRONTERONT À PARTIR DES 16ÈMES DE FINALE DANS DES DUELS À DISTANCE GRÂCE AU TRAVAIL D'OBSERVATEURS QUI COMPARERONT LEURS PERFORMANCES SUR UN MATCH DE LEURS CHAMPIONNATS RESPECTIFS.

À LA CLÉ, DES LOTS À GAGNER POUR LES MEILLEURS ARBITRES ET LEURS CLUBS !  
PLUS D'INFOS : [ICI](#)

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)







# FUTSAL



## FORMATION MODULE U13 - U15

### Rappel !

Ouvert depuis maintenant plusieurs semaines, le Module de formation de découverte Futsal U13-U15 est encore disponible.

Pour rappel, la formation aura lieu les :

**Lundi 21 Octobre 2024**

**Mardi 22 Octobre 2024**

**A la Halle Georges Carpentier – 81 BLD MASSENA – 75013 PARIS**

**Attention : il ne reste plus que quelques places pour vous inscrire !!**

Inscrivez vous directement sur la plateforme en cliquant : **ICI**  
(choisir le centre de gestion « 75013 – PARIS 13 »)







## NOUVELLE SAISON 2024/2025 RENTRÉE DU CLUB DE PARIS 18 UNITED

Ce dimanche, le club Paris 18 United a donné le coup d'envoi de sa deuxième édition de la rentrée du futsal, au gymnase Poissonnière. L'événement, organisé sous forme de plateaux ouverts aussi bien aux licenciés qu'aux non-licenciés, avait pour ambition de promouvoir la pratique du futsal de manière ludique et de la rendre accessible aux plus jeunes, futurs joueurs et joueuses du club.



Cette année, près de 50 enfants issus des catégories U10 et U12 ont répondu présents. Une nouveauté a marqué cette édition : en l'honneur de la Coupe du Monde de Futsal, un livret spécialement conçu pour l'occasion, comprenant des informations sur la compétition ainsi qu'un calendrier des matchs, a été offert à tous les participants. En prime, des albums Panini ont également été distribués, ajoutant une dimension encore plus festive à l'événement.

Félicitations au club pour l'organisation de cette belle journée, qui a su combiner sport et convivialité. Nous attendons avec impatience la suite des aventures du futsal, en espérant une qualification en finale pour notre équipe de France !





# FOOT ADAPTÉ

04 Octobre 2024 // Edition n°138



## COMPÉTITION FOOT ADAPTÉ ENGAGEMENT FOOT À 7

La Ligue Ile de France de Sport Adapté, organise un championnat de Foot à 7 adultes adapté durant cette saison 2024/2025.

Partenaire du football adapté depuis déjà plusieurs saisons, le District souhaite promouvoir l'engagement au championnat de football à 7 adapté 2024/2025, organisé par la Ligue Ile de France de Sport Adapté. Le championnat est réparti en deux catégories en fonction du niveau de handicap des personnes engagées à la compétition.

A tous les clubs parisiens accueillant ce type de public, nous sollicitons votre action pour orienter toutes personnes concernées par cette compétition susceptibles d'être intéressés.

Pour plus d'informations liées à cette compétition, veuillez vous référer à :

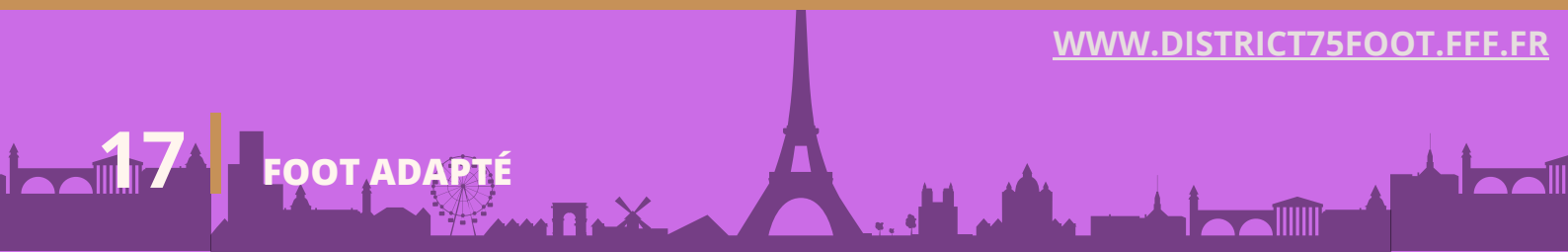
**Alexandre PEREIRA**  
CTF de la ligue Île de France Sport Adapté

**T : 01 45 40 71 37**  
**P : 06 76 87 66 15**  
**182 rue R.Losserand**  
**75014 Paris**

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

17

FOOT ADAPTÉ





# PROCES VERBAUX

## COMMISSIONS DISTRICT 75

- **COMITÉ DIRECTEUR**  
**PV DU 27/06/24**
- **STATUTS ET REGLEMENTS**  
**PV DU 30/09/24**
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**  
**PV DU 01/10/24**





## COMITE DIRECTEUR

### PROCES-VERBAL

Réunion du jeudi 27 juin 2024

Sous la présidence de M. Philippe SURMON

**Présents** : Mmes Nadia HAOUA - Nathalie SEVENO – MM. Mustapha BEN AYED (en visio) - Jean Jacques BENGUIGUI - Jean BLEHOUIIN - Fabrice BEN BOUAZZA - Jérémie DELATRE (en visio) – Olivier FOURRIER - Rodolphe LOPES (en visio) - Nuno Filipe MIGUEL – Francis MARTIN - Jacques MENDY - Sofiane OUAHRANI - Gilles POSTERNAK - Nicolas POUILLY - André Paul TROUDART (en visio) - Fred VENTURA

**Excusés** : Mme Albane SARTORIUS - MM. Karl BERKEMAL - Akim BOUZIDI

**Assistent** : Mme Manon CALEGARI CTD DAP (en visio) - MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif - Hamid BELMAHI, Directeur Administratif adjoint (en visio) - Mickael AKPOLI, Président de la CDA - Jacques LAVIGNE, Vice-Président d'Honneur

\*\*\*\*\*

Le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h03.

Il remercie les membres présents à cette réunion et énonce les absences excusées.

#### 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/05/2024 :

A l'unanimité, le Procès- Verbal est approuvé.

#### 2- Vie du District :

##### - Informations du Président :

- Le président présente le planning des prochaines réunions du Comité Directeur et de l'AG :

- 19/09/2024 : Comité Directeur
- 24/10/2024 : Comité Directeur
- 23/11/2024 : Assemblée Générale
- 23/01/2024 : Comité Directeur
- 20/03/2025 : Comité Directeur
- 22/05/2025 : Comité Directeur
- 26/06/2025 : Comité Directeur

- Le Président présente la charte de déontologie des membre du Comité Directeur qui devra être signée par tous les membres du CD, cette charte sera étendue aux membres de la commission technique à la demande du Président de cette commission.

- Un retour a été fait sur le repas des commissions à l'hippodrome de Vincennes qui s'est déroulé le 21/06/2024.

- Le District finit la saison 2024/2025 avec 29357 licenciés.

- Le Président informe le Comité Directeur du dossier « Salah GHOULI », autoentrepreneur de la société de ménage du district. **Le Comité Directeur décide de rompre le contrat avec cette société.**

**- Point sur les commissions :**

*Intervention de M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif*

Le Directeur Administratif indique que comme chaque saison, il faut renouveler ou pas les membres des commissions.

Le Comité prend connaissance des propositions des compositions des différentes Commissions Départementales dont les membres sont nommés pour une saison (4 saisons pour la commission de discipline et la commission départementale d'appel), **et les entérine** (cf Annexe 1).

Le Comité nomme les Présidents de commissions suivantes :

- Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : M. Francis MARTIN

- CDA : M. Michaël AKPOLI

- CDPME : M. Nuno Filipe MIGUEL

- Commission de Surveillance des Opérations Electorales : M. Serge BERGIER

- Commission Départementale d'Appel : M. André-Paul TROUDART

- Commission de Développement, Sponsoring et Evènements : M. Francis MARTIN

- Commission de Discipline : M. Amine BENTAIEB

- Commission d'Ethique : M. Jacques MENDY

- Commission Féminines : à nommer en septembre

- Commission Féminisation : Mme Marie-France ROPARTZ

- Commission Futsal : M. Rodolphe LOPES SE SOUSA

- Commission d'Organisation des Compétitions : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

- Commission des Statuts et Règlements : M. Gilles POSTERNAK

- Commission du Statut de l'Arbitrage : M. Olivier FOURRIER

- Commission des Statuts des Educateurs : à nommer en septembre

- Commission Technique : M. Saïd AYRAL

- Commission des Terrains et Equipements : M. Patrick ALEXANDRE

- Commission du Football d'Animation : à nommer en septembre

Etant précisé que la nomination des membres des commissions suivantes est repoussée à la prochaine réunion du Comité de céans (19/09/2024) au cours de laquelle leur composition pour la saison 2024/2025 sera arrêtée : Commission Développement, Sponsoring et Evènement, Commission Technique, Commission des Féminines, Commission du Statut de l'éducateur et Commission du Football d'Animation.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

M. Francis MARTIN sera la personne du CD qui est mandatée pour faire les appels au nom du district jusqu'à la fin de la mandature.

**Le Comité Directeur donne son accord.**



**- Point financier :**

*Intervention de M. Francis MARTIN, Trésorier Général*

La situation de trésorerie est bonne.

Il n'y a pas de problème particulier. L'arrêté du compte au 30/06/2024 sera positif.

Quelques clubs n'ont toujours pas réglé le 3<sup>ème</sup> relevé du compte-club district.

Une troisième relance sera effectuée, et les clubs toujours débiteurs verront leurs licences et leurs engagements bloqués à compter du 08/07/2024.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

**3- Point sur la technique :**

*Intervention de Mme Manon CALEGARI, CTD DAP*

**- Retour sur les challenges :**

Mme Manon CALEGARI propose qu'il n'y est plus de challenge U10 et en U12 pour la saison 2024/2025 mais une coupe départementale (élimination directe) car cela va faire gagner des dates.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

**- INF Clairefontaine :**

Le Directeur de l'INF Clairefontaine, Christian BASSILA propose d'intervenir sur notre première réunion technique des responsable U13.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

**- Calendrier technique 2024/2025 :**

Mme Manon CALEGARI présente le calendrier des actions techniques de la saison 2024/2025 (cf Annexe 2).

**Le Comité Directeur approuve ce calendrier.**

**4- Point sur l'arbitrage :**

*Intervention de M. Mickaël AKPOLI, Président de la CDA*

**- Point sur le renouvellement des arbitres :**

A ce jour, nous avons reçu 70 dossiers d'arbitres. Une relance sera effectuée par Christopher afin d'être préparée au mieux pour le début de saison.

**- Montées et Descentes des arbitres à l'issue de la saison 2023/2024 :**

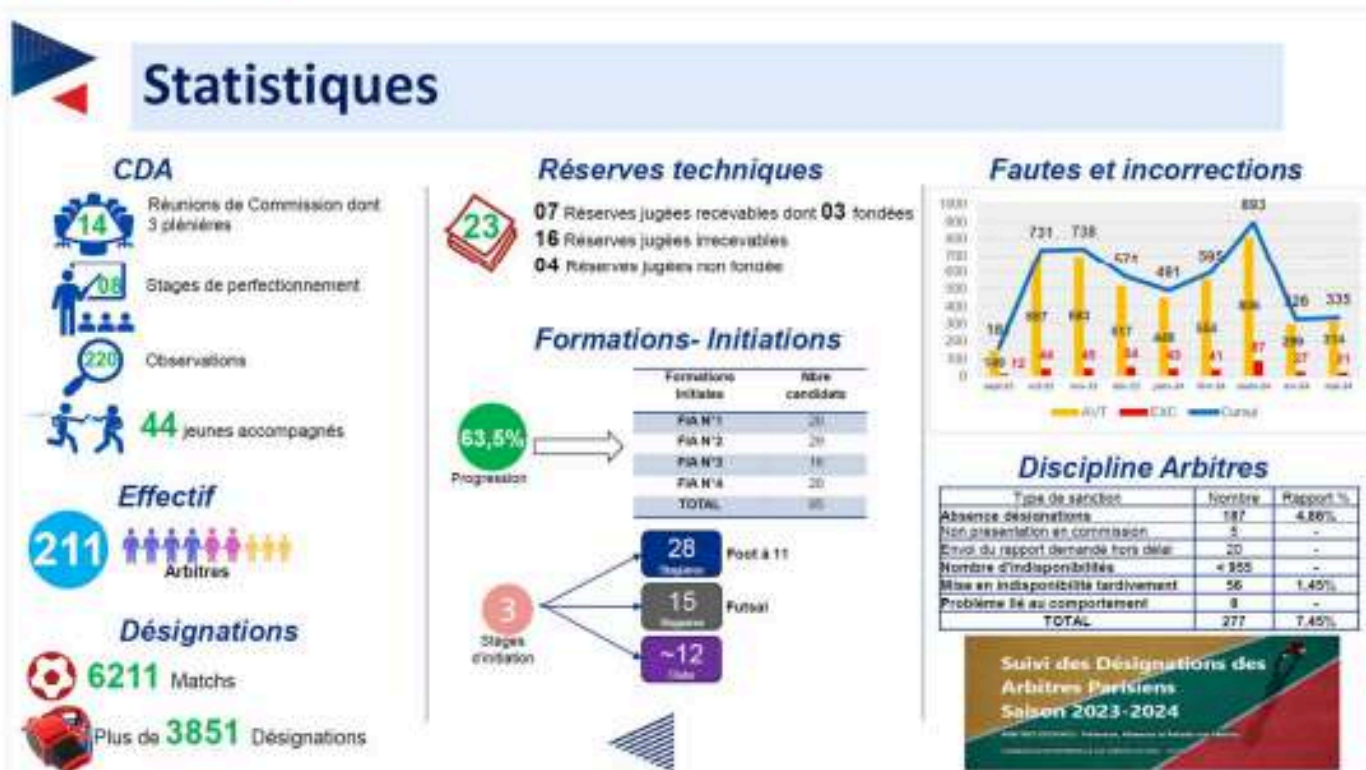
Suite à la dernière réunion plénière de la CDA, les montées et les descentes des arbitres sont présentées aux membres du CD (cf Annexe 3).

**Le Comité Directeur donne son accord.**



M. Michaël AKPOLI, Président de la CDA informe également que 2 arbitres du district montent en Ligue alors que 2 arbitres descendent en District.

Il présente le document ci-dessous :



**- Réunion Clubs / Arbitres pour la saison 2024/2025 :**

La CDA propose qu'une réunion soit organisée entre les responsables des clubs évoluant dans le championnat Seniors D1/D2, les membres de la CDA et les arbitres désignés sur ces compétitions.

La date arrêtée est le samedi 21/09/2024 dans la matinée.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

**- Désignations pour la saison 2024/2025 :**

Le Comité Directeur demande que ces désignations soit faites de façon automatisées.

Le Président de la CDA indique que ce sera le cas pour la saison 2024/2025, l'outil « désignations » de la FFF ne rencontre plus de problème.

Cela va faire gagner beaucoup de temps aux désignateurs.

**- Paiement des arbitres pour la saison 2024/2025 :**

Une réflexion est menée sur la possibilité d'un paiement mensuel pour les arbitres à l'instar d'autres districts.

Les clubs ne paieraient plus directement les arbitres à la fin du match.

## **6- Compétitions :**

*Intervention de M. Jean-Jacques BENGUIGUI.*

Ce dernier présente :

- les montées et les descentes des différents championnats 2023/2024 (cf Annexe 4).
- la composition des divisions des différents championnats 2024/2025 (cf Annexe 5).
- le calendrier général du district de la saison 2024/2025.

**Le Comité Directeur les approuve.**

### **- Rencontres des Seniors D1 :**

Il est proposé que toutes les rencontres de Seniors D1 soient jouées le samedi soir.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

### **- Vainqueurs des différentes finales des coupes :**

- \*Coupe Départementale 75 Seniors : **PUC**
- \*Coupe Amitié 75 Seniors : **MACCABI PARIS (2)**
- \*Coupe Départementale 75 U20 : **PARIS 13 ATLETICO**
- \*Coupe Départementale 75 U18 : **PUC**
- \*Coupe Départementale 75 U16 : **PARIS 15 AC**
- \*Coupe Amitié 75 U16 : **PUC (3)**
- \*Coupe Départementale 75 U14 : **PARIS 13 ATLETICO**
- \*Coupe Amitié U14 : **PARIS ALESIA (2)**
- \*Coupe Départementale 75 Anciens : **MACCABI PARIS**
- \*Coupe Départementale 75 CDM : **CHAMPIONNET SPORTS**
- \*Coupe Départementale 75 Seniors Féminines : **PARIS FC (2)**
- \*Coupe Départementale 75 Seniors Féminines à 7 : **COURONNES OFC**
- \*Coupe Départementale 75 U15 Féminines : **PARIS FC**
- \*Coupe Départementale 75 U18 Féminines : **PARIS FC**
- \*Coupe Départementale 75 Loisirs/Entreprises : **BRETONS PARIS**
- \*Coupe Départementale 75 Seniors Futsal : **PARIS FUTSAL**
- \*Coupe Départementale 75 Seniors Féminines Futsal : **PARIS ACASA**
- \*Coupe Départementale 75 U18 Futsal : **PARIS ACASA**
- \*Coupe Départementale 75 U16 Futsal : **ESP 18 FUTSAL**
- \*Coupe Départementale 75 U14 Futsal : **ESP 18 FUTSAL**
- \*Coupe Départementale 75 U12 Futsal : **PARIS ACASA**
- \*Coupe Départementale 75 U10 Futsal : **SPORTING CP**

## **7- Règlements :**

*Intervention de M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif*

Suite à la dernière réunion du Comité Directeur, des modifications ont été approuvées, le Directeur Administratif présente :

- Le Règlement Sportif Général du District 2024/2025
- Les différents règlements des championnats 2024/2025
- L'Annexe financière 2024/2025
- Le Règlement disciplinaire et Barème disciplinaire 2024/2025 (reprise de la LPIFF)



**Le Comité Directeur les adopte.**

#### **8- Election du Bureau du Comité Directeur :**

Suite à l'élection du nouveau Comité Directeur (mandature : 2024/2028), et conformément au statut du district, le Comité Directeur doit élire 4 autres membres du Bureau du Comité Directeur dont le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général font partie.

6 membres du Comité Directeur se présentent pour intégrer le bureau :

- Mme Nathalie SEVENO
- M. Jean-Jacques BENGUIGUI
- M. Fabrice BEN BOUAZZA
- M. Olivier FOURRIER
- M. Jacques MENDY
- M. Nuno Filipe MIGUEL

Un vote électronique a été organisé avec la plateforme BALOTILO, garantissant l'anonymat des votes (18 voix exprimés). Les 4 autres membres du Bureau du Comité Directeur élus sont :

- Mme Nathalie SEVENO : 13 voix
- M. Jean-Jacques BENGUIGUI : 10 voix
- M. Olivier FOURRIER : 9 voix
- M. Jacques MENDY : 13 voix

Rejoignant ainsi M. Philippe SURMON, Président, M. André-Paul TROUDART, Secrétaire Général et M. Francis MARTIN, Trésorier Général dans le Bureau.

#### **9- Tour de table :**

Aucune question.

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 21h49 ;

**Prochaine réunion du Comité Directeur le 19/09/2024 à 19h00.**

Philippe SURMON,  
Président

Marc VINCENTI,  
Directeur Administratif





# Commission des Statuts et Règlements

## PROCES-VERBAL

Réunion du 30/09/2024

**Président de séance** : M. Gilles POSTERNAK

**Présents**: Mme Nathalie SEVENO, MM. Fatah LARAB, Nordine DJEDDI, Laurent BOUSSOULADE, Jocelyn BOISDUR et Olivier MAILLEBUAU

**Excusés** : MM. Olivier FOURRIER, Michael AKPOLI et Said BASMITH

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

### Elections vice présidence et secrétaire

Après échanges et votes, M. Nordine DJEDDI est élu vice-président et Mme Nathalie SEVENO est élue secrétaire de la commission.

La commission STATUTS & REGLEMENTS siège (sauf urgence) une semaine sur deux, le lundi à 18h 30 au district

### ***SITUATION DES CLUBS PARISIENS PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS LIEES AU STATUT DE L'ARBITRAGE***

La commission fait le point sur le statut de l'arbitrage s'appliquant aux clubs du district parisien pour la saison 2024/2025 à la suite des différentes réunions (statut, encouragement) lors de la fin de saison 2023/2024 et qui ont été portées à la connaissance des clubs dans les délais réglementaires. Ceux-ci étant dépassés les décisions sont devenues définitives.

La commission publie ci-dessous le tableau concernant les clubs de D1,D2 séniors masculins.

N° affiliation	Nom du club	Niveau	Année infraction	Mutés en moins	Mutés en plus
548744	COURONNES OFC	D1 SENIORS	1ERE ANNEE		
500221	CA PARIS 14	D1 SENIORS			+2 (art 45)
551831	AS PARIS	D1 SENIORS			+2 (art 45)
500025	PUC	D1 SENIORS			+2 (art 45)
553181	PARIS SPORT CULTURE	D1 SENIORS			+1 (art 45)
511261	CAMILIENNE SP 12	D1 SENIORS			+1 (football féminin)
551469	PARIS POUCHET	D2 SENIORS			+2 (art 45)
545692	ENFANTS PASSY	D2 SENIORS	2EME ANNEE		
551989	ES PARIS XIII	D2 SENIORS	1ERE ANNEE		
511117	CHAMPIONNET SPORTS	D2 SENIORS	3EME ANNEE		+1 (football féminin)
550005	SOLITAIRES PARIS EST	D2 SENIORS	3EME ANNEE		+1 (football féminin)

**Dossier n°1****Match n°28234145 du 22/09/2024****SENIORS D3 POULE A PARIS 19 ANTILLAIS/ AS PARIS (2)**

Messieurs BOISDUR et DJEDDI ne délibèrent pas et ne participent pas sur ce dossier

\*Lecture de la FMI où ne figurent ni réserves d'avant match, ni observations d'après match

\*Lecture du mail officiel de PARIS 19 ANTILLAIS adressé le 29 septembre 2024 appuyant les réserves déposées par le capitaine de PARIS 19 ANTILLAIS concernant la participation de joueurs de l'AS PARIS dont les licences sont non validées à la date de la rencontre

\*Lecture de la demande d'informations demandée à l'arbitre officiel le 24 septembre 2024 par le secrétariat du DISTRICT

A la date de la commission, le 30 septembre 2024, l'arbitre officiel n'ayant toujours pas adressé de rapport au DISTRICT, la commission transmet à la CDA les éléments pour suite à donner.

La commission, grâce à FOOT2000, consulte les fiches licences des joueurs de l'AS PARIS figurant sur la FMI, la commission constate que le service des licences de la LPIFF a validé toutes ses licences et qu'elles portent toutes une date de qualification permettant au club d'être en conformité avec les règlements,

**Par ces motifs, la commission dit la réserve recevable mais non fondée, et confirme le résultat acquis sur le terrain.**

**DROITS CONSERVES**

Cette décision de la Commission Départementale des Statuts et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues à l'article 31 du RSG du District.

**Dossier n°2****Match n°29617467 du 28/09/2024****COUPE AMITIES SENIORS PARIS 19 ESPERANCE (2) / PARIS EST SOLITAIRE (2)**

\*Lecture du mail officiel d'ESPERANCE PARIS 19 adressé le 29 septembre 2024 indiquant déposer une réclamation sur la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe du FC SOLITAIRES, au motif : ont participé au dernier match de l'équipe 1 alors que celle-ci ne joue pas le jour même ou le lendemain

\*Lecture de la demande des observations demandées à PARIS EST SOLITAIRE par le secrétariat du DISTRICT ;

**En attente des réponses, la commission met le dossier en délibéré.**

**Dossier n°3****Match n°29617473 du 28/09/2024****COUPE AMITIES SENIORS PARIS SPORT CULTURE (2) / RACING CLUB 18 (2)**

\*Lecture de la FMI où figure une réserve d'avant match déposée par le capitaine de PARIS SPORT CULTURE concernant la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe du RACING CLUB 18 au motif : les joueurs inscrits sur la FMI ont participé au dernier match de l'équipe 1 alors que celle-ci ne joue pas le jour même ou le lendemain

\*Lecture du mail officiel de PARIS SPORT ET CULTURE adressé le 30 septembre 2024 venant appuyer la réserve d'avant match.

La commission considère la réserve appuyée est recevable

La commission constate :

-D'une part que l'équipe 1 du club de RACING CLUB 18 a joué le 29 septembre 2024 en coupe du district séniors contre les ENFANTS DE PASSY,

-Et d'autre part, que l'article 7 du règlement de la coupe séniors amitiés ne s'applique pas dans le cas présent, car il n'y a eu qu'un seul match de championnat depuis le début de la saison.

**Par ces motifs, la commission dit que la réserve est recevable mais non fondée, et décide résultat acquis sur le terrain.**

## **DROITS CONSERVES**

Cette décision de la Commission Départementale Statut et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues à l'article 31 du RSG du District

## **Dossier n°4**

**Match n°28233526 du 22/09/2024**

**SENIORS D2 SEIZIEME ES (2) / PARIS XVII POUCHET (1)**

Messieurs POSTERNAK et MAILLEBUAU ne délibèrent pas et ne participent pas sur ce dossier

\*Lecture de la FMI où ne figurent ni réserves d'avant match ni observations d'après match

\*Lecture du mail officiel de POUCHET PARIS XVII adressé le 30 septembre 2024 concernant une demande d'évocation pour la participation à la rencontre du joueur IGNACE CHRISTOPHE (ES SEIZIEME) qui serait en état de suspension.

\*Lecture de la demande des observations demandées à SEIZIEME ES par le secrétariat du DISTRICT.

**En attente des réponses, la commission met le dossier en délibéré.**

**Prochaine réunion** : lundi 14 octobre à 18h30

Président de séance,  
Gilles POSTERNAK

Secrétaire de séance,  
Nathalie SEVENO





## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 01/10/24 en présentiel et audioconférence

**Président** : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Anthony PINTO - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT nous ont rejoint en fin de séance Fatah LARAB - Jacques RIVALS.

**Excusés** : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### Rappel à tous les clubs

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

### SENIORS

**Courriel de AS ESPOIRS GRAND PARIS du 30/09/24** demandant de jouer toutes ses rencontres seniors D3 et D4 le samedi à 19h30 au stade de Bobigny Terrain N°3.

*La commission accorde ces modifications qui rejoignent la volonté du district de voir l'ensemble des rencontres seniors se jouer le samedi soir afin de libérer des créneaux le dimanche pour les autres catégories.*

**Match N° 29617419 JAP / O. PARIS XV coupe 75 du 29/09/24**

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif nombre de joueur insuffisant de l'équipe JAP.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Junior Académie Paris et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière) L'équipe de l'Olympique Paris XV est qualifiée pour le prochain tour.

**Match N° 29617427 JS PARIS 10 / ESC PARIS 20 coupe 75 du 29/09/24**

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif absence de l'équipe de l'ESC PARIS 20.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de l'Esc Paris 20 et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière) L'équipe de JS Paris 10 est qualifiée pour le prochain tour.

**Match N° 29617432 COURONNES OFC / PARIS EST SOLITAIRE coupe 75 du 28/09/24**

**Courriel de SOLITAIRES du 27/09/24** déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de Paris Est Solitaire. L'équipe de Couronnes OFC est qualifiée pour le prochain tour.

**Match N° 29617430 PETITS ANGES ES / MENILMONTANT FC 1871 coupe 75 du 29/09/24.**

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif nombre de joueur insuffisant de l'équipe PETITS ANGES ES.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe des Petits Angés ES et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière) L'équipe de Ménilmontant FC 1871 est qualifiée pour le prochain tour.

## JEUNES

### U 14 & U15

**Courriel de AS PARIS du 30/09/24** demandant de jouer toutes ses rencontres en U14 D3.A à 12h00 et U15 D1.B à 14h30.

La commission doit faire respecter le RSG 75 dans toutes ses dispositions et y déroger lorsque la situation l'exige.

Après l'étude de la demande, la commission décide, à titre exceptionnel pour la saison 24/25, de déroger à l'article 15.6 du RSG 75 en accordant le coup d'envoi des matches à domicile de l'équipe U14 de l'AS Paris en D3 Poule A à 12H30. En ce qui concerne l'équipe U15, il n'y a aucun obstacle à la modification du coup d'envoi pour le fixer à 14H30 sur la saison 24/25. **Courriel de CFFP du 01/10/24** déclarant forfait général de leur équipe 2 en D4. Poule A

La commission entérine le forfait général de l'équipe 2 du CFFP après la parution des calendriers et lui inflige une amende de 150 € (Cf annexe financière)

**Demande d'engagement d'équipes sur liste d'attente**

La commission décide d'intégrer l'équipe de Trops en D4. Poule A, et, afin de laisser le temps à Trops de programmer ses matches à domicile, fixe la rencontre n° 28237897 du 05/10/24 Trops / Maccabi Paris Métropole **au 02/11/24.**

**Match N° 28237987 ESC XV / US PARIS XI U14 D4.B du 05/10/24**

**Courriel de l'ESC XV du 02/10/24** déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé (1er forfait) de l'équipe de l'ESC XV.

### U 16

**Match N° 28238423 POUCHET / CFFP D2.B du 06/10/24**

**Courriel de CFFP du 01/10/24** déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé (1er forfait) de l'équipe du CFFP.

**Courriel de CAMILLIENNE du 30/09/24** déclarant forfait général de leur équipe 2 en D2.B

La commission entérine le forfait général de l'équipe 2 de La Camillienne après la parution des calendriers et lui inflige une amende de 150 € (Cf annexe financière)

**Courriel de MINIS MAXIS du 27/09/24** déclarant forfait général en D3.B

*La commission entérine le forfait général de l'équipe de Minis Maxis après la parution des calendriers et lui inflige une amende de 150 € (Cf annexe financière)*

**Courriel des ENFANTS Goutte d'Or du 01/10/24** déclarant forfait général en D3.C

*La commission entérine le forfait général de l'équipe des Enfants Goutte d'Or après la parution des calendriers et lui inflige une amende de 150 € (Cf annexe financière)*

Suite à ces deux « forfait général », la commission demande aux clubs de Trops et de Pitray Olier Paris s'ils maintiennent leur demande d'engagement en D3, respectivement en Poule B pour Trops et en Poule C pour Pitray Olier Paris.

**U 18****Courriel de ESC XV du 02/10/24** déclarant forfait général en D3.A

*La commission entérine le forfait général de l'équipe de l'ESC XV après la parution des calendriers et lui inflige une amende de 150 € (Cf annexe financière)*

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.**

**2ème et dernier appel**

**Match N° 28236634 HAJDUK VELJKO / MACCABI PARIS.3 anciens D2.B du 22/09/24**

**DEMANDES DIVERSES & INFORMATIONS**

La commission attire l'attention des clubs, demandant l'intégration d'équipe nouvelle toutes catégories confondues en dernière division de district, qu'ils doivent impérativement permettre le déroulement normal du calendrier des compétitions en fournissant aux dates prévues un terrain. La commission n'acceptera pas de report pour un manque d'installation et le match considéré sera perdu par pénalité. (Rappel du PV du 17/09/24)

**DEROGATIONS**

**Courriel de PARIS SC ET ESPARISIENNE du 27/09/24 et 30/09/24** demandant une prolongation de la dérogation pour les éclairages du stade des Poissonniers N° 1 et 2 (PV du 27/02/24 accordant jusqu'au 15/05/24)

**Courriel de POUCHET du 01/10/24** demandant une dérogation pour l'éclairage de Max Rousié (PV du 27/02/24 accordant jusqu'au 15/05/24)

*La commission des terrains n'a pas pu réaliser le renouvellement du classement de ces éclairages au mois d'août, Les responsables de la Ville étant occupés par Paris Plage et les JOP 2024.*

*La commission décide de prolonger la dérogation de ces éclairages jusqu'au 31/12/2024.*



**PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES****COUPE 75 SENIORS**

2ème tour le 20/10/24 – tirage effectué le 01/10/24

**COUPE SENIORS Amitié**

2ème tour le 20/10/24 – tirage effectué le 01/10/24

**Coupe CDM**

1er tour le 20/10/24 – tirage le 08/10/24

**Coupe séniors Féminines**

1er tour le 02/11/24 – tirage le 15/10/24

**COUPE Anciens – COUPE U18 – COUPE U16 – COUPE U16 amitié**

1er tour le 20/10/24 - tirage effectué le 01/10/24

**Coupe U17**

1er tour le 27/10/24 – tirage le 15/10/24

**COUPE 75 COUPE U14 – COUPE U14 amitié**

1er tour le 19/10/24 – tirage effectué le 01/10/24

**Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**

1er tour le 30/11/24 – tirage effectué le 01/10/24



# DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

## Contacts:



01 88 61 98 41



[secretariat@district75foot.fff.fr](mailto:secretariat@district75foot.fff.fr)

## Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS!



[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](http://WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR)